



Par Chemins

SOMMAIRE

Plus de 2000
licenciés ...

Premier Rando
challenge
départemental

Modification
d'itinéraire pour le
GR®3

Baptiste au
championnat du
monde de joëlettes

La Galoche
Solognote

Les 70 ans du
premier GR®

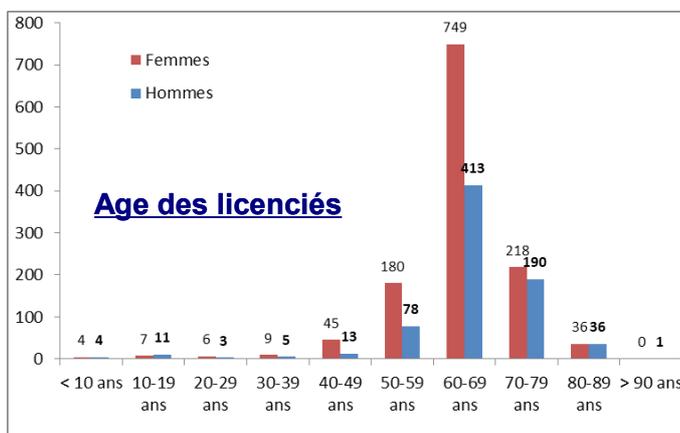
Suricate

Juillet 2017
N° 27

Plus de 2000 licenciés FFRandonnée en Loir-et-Cher !

Les statistiques pour la saison 2016-2017 ne varieront plus beaucoup maintenant concernant les licences. Et avec 2008 licenciés au 12 juin 2017, notre département franchit un cap symbolique.

Pour rappel, il s'agit d'adhérents des clubs du département affiliés FFRandonnée et titulaires d'une licence individuelle ou familiale.



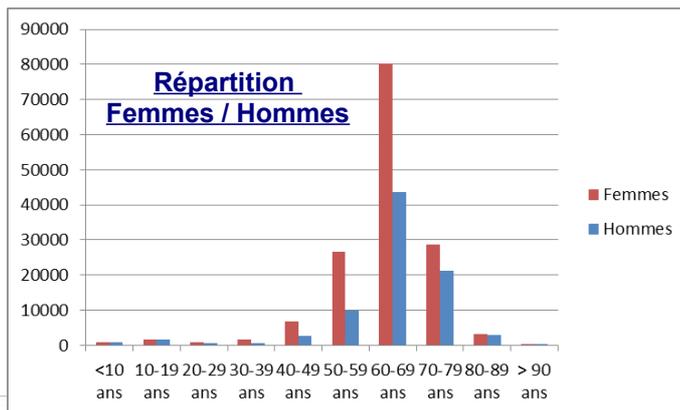
Le pourcentage d'hommes est un peu plus élevé qu'au national (66% de femmes et 34% d'hommes).

A ces licences, il faut ajouter 22 Randocartes (pour des personnes non adhérentes à un club fédéré) et 130 cartes de baliseurs ont été attribuées.

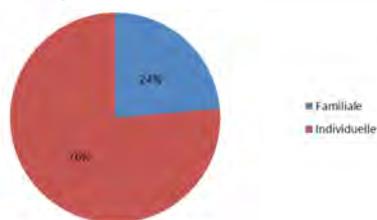
La randonnée est un sport que l'on peut pratiquer longtemps :

20% des femmes et 30% des hommes titulaires d'une licence ont plus de 70 ans

Sur le sujet de l'âge, le département ressemble à l'ensemble de la France



Type de licence



Les Loir-et-Chériens prennent des licences individuelles en grande majorité (mêmes pourcentages qu'au national).

A noter que les femmes prennent plus souvent une licence individuelle surtout dans la tranche 50 à 59 ans (87% de licences individuelles).

Les clubs

Le Loir-et-Cher compte 29 clubs fédérés dont 12 ont moins de 30 licenciés. Vous pouvez retrouver les coordonnées de ces clubs ainsi que les activités qu'ils proposent sur notre site internet.



Premier Rando Challenge départemental du Loir-et-Cher

Par Michel Millet
Photos : © C Beullé

Il fait beau ce 13 mai 2017 à Saint-Dyé-sur-Loire et les Zig'aux Pattes, les Flaneuses, les Baroudeuses, les Argos, les Joyeux ... se retrouvent dans le parc de la maison de la Loire pour participer au premier Rando Challenge départemental du Loir-et-Cher.

En tout 22 équipes « découverte » et 4 équipes « expert » vont arpenter les sentiers de manière ludique ...

Il vous faut d'abord écouter attentivement Daniel qui explique le principe de ce rallye pédestre puis, suivant votre numéro d'inscription, vous venez à tour de rôle chercher votre enveloppe contenant deux cartes du parcours (dont une plastifiée), une épingle de nourrice, un carton de contrôle, un document touristique sur Saint-Dyé ... L'heure de remise est soigneusement notée.



Avec l'aide de Françoise, la première étape consiste à mesurer le plus précisément possible la longueur du circuit à parcourir avec ficelle, curvimètre ou autre méthode de votre choix ...

La vitesse moyenne vous étant imposée, il vous faut en déduire la durée de parcours à laquelle est ajoutée une heure (préparation, pause, réponse aux questions ...).

Certains participants ont quelques difficultés à déterminer l'heure d'arrivée !

Il vous faudra arriver juste à cette heure (ni avant, ni après) pour ne pas avoir de pénalités ... mais êtes-vous certain d'avoir mesuré la bonne distance ?



Vous partez sur le parcours : vous avez choisi « découverte », le circuit est balisé mais si vous aviez opté pour « expert », il ne l'est pas ; dans ce cas, il vaut mieux savoir lire une carte !

Vous trouverez 10 ou 15 bornes FFRandonnée munies d'une pince de contrôle et d'une fiche comportant trois affirmations dont au moins une est bonne ... et là vous pouvez faire confiance à l'imagination des organisateurs ! Il est bien écrit que le mur de Chambord mesure 32 hm : l'affirmation est évidemment fautive puisqu'il s'agit de 32 km ! Regardez bien les documents que l'on vous a fournis, soyez attentifs à ce qui vous entoure ... cela vous aidera à trouver les réponses.

Vous hésitez sur celles qu'il faut cocher, attendre la prochaine borne pour répondre est une « fautive bonne idée » car la pince ne sera pas la même. Alors il faut vous lancer et ce n'est pas tout car vous allez aussi prendre l'épingle pour percer la carte plastifiée à l'endroit exact où vous pensez que se trouve la balise ... sinon vous allez prendre 5 points de pénalité de même si l'ensemble des affirmations cochées n'est pas bon.



En cours de route, n'oubliez pas la pause repas

Vous êtes revenus, vous flânez en attendant de remettre votre enveloppe à l'heure que vous aviez calculée. Un jury impartial détermine vos pénalités et un classement est effectué.

Vous aviez assez bien mesuré la distance. Les affirmations sur le droit de marchepied vous ont particulièrement posé problème ... et deux trous ne correspondent pas à l'emplacement de la borne (malgré une tolérance). Vous voilà avec un certain nombre de points de pénalités !



Quel plaisir de discuter dans le beau parc en attendant que Michel annonce les résultats. Un pot clôture cette journée appréciée de tous les participants.

Il en est de même des 4 clubs co-organisateurs qui sont satisfaits du nombre de participants (... ce qui n'était pas évident quelques jours avant le 13 mai) et de leur implication.

Rendez-vous en 2018 dans le Vendômois ... Venez entre amis, en famille (une mention particulière à la « famille du 41 » et à ses 4 jeunes enfants que nous espérons revoir) ...



Modification d'itinéraire pour le GR®3

Par Vincent Picot

La Fédération Française de Randonnée Pédestre s'est lancée dans une politique de **redynamisation des GR®** les plus fréquentés.

Redynamiser un itinéraire c'est, d'une part, valider qu'il est toujours conforme aux normes d'homologation et, d'autre part, le valoriser par tout type de promotion ou de publication.

Le GR®3, support de l'itinéraire européen GR® E5 qui traverse le Loir-et-Cher, rentre dans le cadre de cette redynamisation.

Un des principaux objectifs est de rapprocher l'itinéraire de la Loire, pour rester dans l'esprit originel de ce GR® qui fête cette année les 70 ans de sa création. Il va être modifié pour répondre à cet impératif.

Pour notre département, cette modification est menée conjointement avec le CDRP 37.

L'arrivée sur Amboise par la rive sud n'ayant plus d'attrait, nos collègues de la CDSI* d'Indre-et-Loire ont décidé, après nous avoir demandé notre accord, de basculer le GR®3 sur la rive nord (ou rive droite) de la Loire. La liaison avec le tronçon traversant l'Indre-et-Loire se fera désormais à Monteaux.

A la sortie du parc de Chambord par la porte de La-Chaussée-Le-Comte, le GR®3 abandonnera son itinéraire actuel pour rejoindre le GR®655 E à Saint-Claude-de-Diray et offrira une magnifique vue sur le château de Ménars et la vallée de la Loire ainsi qu'un passage par le joli hameau de Nozieux.

Le GR®3 abordera Blois, qui était jusqu'à maintenant évité, par le port de la Creusille et rejoindra la rive nord (rive droite) par le pont Jacques Gabriel. L'itinéraire continuera ensuite sur cette rive pour rejoindre Veuzain-sur-Loire (Onzain), puis Monteaux, avec entre les deux une superbe vue sur le château de Chaumont-sur-Loire.

Le nouvel itinéraire, permettra également aux randonneurs d'avoir un accès aux gares de Blois et Veuzain-sur-Loire.

Ces changements impliquent d'autres modifications de notre réseau d'itinéraires GR® et GR® de Pays, nous vous en parlerons.

Il reste encore beaucoup de travail à la CDSI pour mener à bien ce projet, qui redynamisera ce GR®3 historique !

***CDSI** : commission départementale sentiers et itinéraires

Baptiste et son équipe terminent 6ème au Championnat du monde de joëlettes !

Par Baptiste Prévost



Baptiste, un jeune homme d'Indre-et-Loire en situation de handicap a loué une joëlette pendant plusieurs mois pour s'entraîner et courir avec son équipe au Championnat du monde joëlette à l'île d'Oléron le 27 mai 2017.

Il raconte cette expérience sportive :
"Nous sommes partis de Joué-les-Tours vers le championnat du monde de joëlettes le 26 mai 2017 dans l'après-midi avec mes 2 auxiliaires de vie coureurs, Antoine et Maxime, et ma mère qui nous accompagnait pour nous encourager ; la majeure partie de ma famille était également présente ainsi que la tante de mon auxiliaire Antoine, et l'ambiance comme le temps étaient au beau fixe sur cette magnifique île d'Oléron !
Nous étions un peu nerveux, car une semaine auparavant, 2 des coureurs de notre équipe ont dû abandonner la partie et nous devons obligatoirement être 3 coureurs au minimum pour être autorisés à prendre le départ ! Heureusement, Johan, un kinésithérapeute qui passait son week-end sur l'île avec les siens, s'est proposé pour nous aider et il se trouva qu'il était marathonien, comme mon auxiliaire Maxime ! Il nous a très bien épaulés et en partie grâce à lui, nous avons tout donné et été en mesure de terminer la course à la 6ème position, sur un total de 97 participants, parmi les clameurs et exclamations exacerbées des supporters de l'île, famille et amis comme parfaits inconnus !

Cette journée du 27 mai 2017 a donc été une pleine réussite et l'entraînement quotidien que nous avons suivi 2 mois avant le jour J et l'année dernière, avec la joëlette prêtée par la Fédération de Randonnée de Blois, a parfaitement porté ses fruits ! J'ai personnellement retiré de cette belle journée un grand plaisir à exhorter mes auxiliaires et amis à repousser toujours un peu plus leurs limites, et un sentiment général de plénitude et de bonheur dans ces chaleureux moments partagés.
Je suis ainsi tout-à-fait partant pour réitérer l'expérience en 2018, accompagné des mêmes gaillards qui m'ont poussé vers la ligne d'arrivée et la victoire, ce qui inclut notre fameux « joker » Johan, puisque nous avons sympathisé et qu'il se sent lui aussi paré et motivé pour en découdre l'année prochaine avec nous !

*Un petit conseil pour conclure... **Handicapés de tous horizons, ne vous résignez jamais ! C'est en améliorant nos conditions de vie individuelles que nous élèverons les mentalités de la société envers nos existences ! Quoi de mieux qu'un championnat du monde de joëlettes pour porter haut nos couleurs et nos valeurs ?***

Plus d'informations sur le prêt de joëlette en Région Centre : 02 54 56 19 59 / loir-et-cher@frandonnee.fr



L'association « La Galoche Solognote »



Depuis juillet 2016, l'association dont le siège est à Mur-de-Sologne, est dotée désormais d'un bureau entièrement renouvelé. Au cours de cette première saison d'activités, les deux cent deux adhérents ont pu participer aux sorties diverses et variées que peut offrir la randonnée pédestre, activité première de l'association.

Le club est affilié à la FFRP et est agréé Jeunesse et Sport. Nos sorties sont encadrées par des animateurs bénévoles brevetés et détenteurs de l'AFPS (premiers secours).

Nos activités sont proposées tout au long de l'année, les distances varient entre 10 et 20 km selon le lieu et la saison. Elles sont accessibles à tous niveaux, thématiques, culturelles... Le transport est assuré par bus lors des sorties extérieures.

Pour la saison qui s'annonce, des randonnées extérieures sur un ou plusieurs jours sont au programme pour aller vers d'autres d'horizons et découvrir les richesses de notre patrimoine.

Les traditionnelles sorties internes non éloignées se déroulent le mardi matin toutes les deux semaines.

Notre association propose également :

- ➔ La Rando-douce destinée aux personnes nécessitant une réadaptation à l'effort. Les séances ont lieu le mardi après-midi tous les quinze jours.
- ➔ La marche nordique, marche avec bâtons, activité sportive demandant une assiduité pour être bénéfique. Les séances ont lieu sur des parcours reconnus à raison de deux fois par semaine.

André Charpigny
Président

Mail : secretariatlagaloche@gmail.com
Ou_lagalochesolognote@gmail.com
Site : www.lagalochesolognote.fr
07 82 76 50 64



70 ans du premier GR® entre Beaugency et Orléans



L'inauguration du GR® 3 le 31 août 1947, sur 28 km, marque la naissance des itinéraires de randonnée GR® à l'initiative de Jean Loiseau, un précurseur en matière de sport de nature. C'est lui qui créa le Conseil National des Sentiers de Grande Randonnée CNSGR.

Des premiers topoguides à l'enregistrement numérique des itinéraires, la route a été longue. Elle n'a pu être parcourue que grâce au dévouement de milliers de bénévoles - animateurs de randonnée, formateurs, baliseurs aménageurs de sentiers, collecteurs- des comités de la FFRandonnée, héritière du Conseil National des Sentiers de Grande Randonnée CNSGR.

Suricate : décharges sauvages à Fresnes

Un témoignage de Jean Marias

« Le 26 février, au cours d'une balade au départ de Cheverny, mon épouse et moi découvrons ce dépôt d'ordures sauvage hors du commun sur un PR dans les bois de la commune de Fresnes.

Un signalement Suricate est déposé aussitôt avec photo ci-jointe. La chaîne d'intervention est déclenchée. Dans ce cas de figure, prévenue par le correspondant suricate du comité, c'est à la mairie d'agir pour ce qui est sur le domaine public, éventuellement elle fera le nécessaire auprès du propriétaire riverain.

C'est à ce dernier niveau que les moyens de pression sont souvent insuffisants, le propriétaire n'étant pas responsable de l'incivilité des gens, mais en est aussi victime.



Site web :
www.sentinelles.sportsdenature.fr

Dans le cas présent la moitié au moins du dépôt est sur le domaine public.

J'ai constaté à ce jour 3 Juillet que les dépôts sont toujours présents et qu'en ce début d'été, cela va devenir nauséabond. De plus j'ai remarqué que d'autres dépôts sont venus se rajoutés.

Il est évident qu'une intervention est nécessaire d'urgence ».

Suite ... et presque fin ?

Le CDRP et Jean ont rencontré une adjointe de la commune de Fresnes qui a déploré ce problème récurrent auquel la mairie a déjà été confrontée à de nombreuses reprises dans le passé. Chaque fois elle a dû faire procéder à l'enlèvement des ordures, par les employés communaux ou par une entreprise locale.

La mairie s'engage à résoudre ce dernier signalement d'ici fin juillet.

FFRP 2 rue du Limousin, 41000 Blois
02 54 56 19 59 / 06 85 20 49 41
loir-et-cher@ffrandonnee.fr
loir-et-cher.ffrandonnee.fr
FFRandonnée Loir-et-Cher



« Par Chemins » Journal édité par CDRP41
Directeur de la Publication : Michel Dufour
Coordination générale : Jean Lainé, Michel Millet
Mise en page : Jacques Petite
Imprimé par : Imprimerie Idem41

